

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AMICALE DES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 5 FEVRIER 2021**

La séance est ouverte à : 18h34

Nombre d'adhérents : 525

Participants :

en présentiel :

Les membres du Bureau :

- Philippe TRAN, Président
- Bruno SERVENTI, Vice-président
- Myriam LABOUYRIE, Trésorière
- Mireille GRAS, Secrétaire

Représentant de la Présidente du Conseil départemental :

- Fabien DUPREZ, Directeur général des services

en visioconférence, les administrateurs et adhérents :

- Claude DUBOR
- Eric LARCHER
- Alain BARAT
- Alexandre VERGNES
- Nadia STIEVET
- Jean-François DURON
- Lise DURON
- Brigitte BASCOULERGUE
- Frédéric VINCENT
- Alain MARIA
- Gilberte JORDANA
- Stéphanie HUTREL
- Jérôme MILLET
- Viviane POUSSOU
- Danielle GENTILLET
- David BELBES
- Leila RICOLFI
- Annie FOURESTIE
- Nathalie CHIARADIA
- Muriel SALVANT

Pouvoirs donnés à :

- Philippe TRAN : par Yoann SOULACROIX, Alice GIZARD, Jean-Claude VASSAL
- Mireille GRAS : par Patricia CARBONNET, Viviane GARDET, Brigitte BASCOULERGUE

- Bruno SERVENTI : par Claudine ANDRIEUX, Michèle DUCOS, Jean-Paul PRADINES
- Lise DURON : par Catherine BOUTAL, Jacqueline RAFFANEL, Melika FATMI
- Nathalie CHIARADIA : par Marie-Claude GONDAT
- Nadia STIEVET : par Christelle GIOVANNONI, Myriam GARBINO
- Christina DIAZ : par Karim OURABAH, Béatrice PAPY.

Ordre du jour

Sur la base des documents (rapport moral et d'activités, éléments budgétaires et liste des administrateurs sortants et renouvelables) déjà transmis avec l'invitation à participer à l'AG, les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- > - Rapport d'activités 2020 ;
- > - Bilan financier 2020 ;
- > - Budget prévisionnel 2021 ;
- > - Cotisation 2021 ;
- > - Renouvellement de 50 % du CA (hors membres du bureau).

1 - Mot du Président :

L'année 2020 fut très compliquée avec l'annulation de beaucoup de projets due à la crise sanitaire liée au COVID 19, l'annulation de la tenue des permanences et les distances qui se sont imposées.

C'est donc sous une nouvelle forme que nous devons nous réunir cette année avec la tenue en visioconférence de notre assemblée générale comme le prévoit l'ordonnance n° 20-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion des assemblées et organes dirigeants des entités de droit moral (l'expression des votes peut se faire par visioconférence ou par e-mail sur la messagerie de l'Amicale).

Il donc fallu se résoudre à renoncer au traditionnel repas ainsi qu'à la soirée de spectacle qui suivait. La Mairie du Passage, par l'intermédiaire de Jean-Jacques MIRANDE, administrateur de l'Amicale, mettait à disposition une salle de 250 places dont la réservation a dû être annulée. Mais espérons que l'année prochaine, il sera possible de se retrouver en présentiel et l'Amicale sollicitera à nouveau la Mairie du Passage.

Malgré tous ces bouleversements, l'amicale va poursuivre ses projets en 2021.

Le Président précise que les remerciements de l'Amicale vont à Madame Laurence Ducos, conseillère départementale, qui a adressé ses vœux à l'ensemble des amicalistes et Madame la Présidente qui a prêté gracieusement la salle Boudon de Saint Amans ainsi que les moyens techniques afin de pouvoir tenir cette assemblée. Madame Sophie Borderie ne pouvant être présente en raison de ses obligations tenant aux événements marmandais, elle est représentée par Monsieur Fabien DUPREZ, Directeur général des services, à qui la parole est donnée.

2 - Mot du Directeur général des services

Bonsoir à tous chers amicalistes. Madame la Présidente n'a pu être présente car elle est en visite avec le 1^{er} Ministre sur le secteur du Marmandais pour soutenir les sinistrés de l'inondation exceptionnelle.

Il existe une convention signée le 15 mai 2018 pour une durée de 3 ans entre le Département et l'amicale quant à la mise à disposition de locaux ainsi que de personnel. Cette convention est donc à renouveler en 2021. Un rendez-vous sera organisé à cet effet.

Il est noté que la demande de subvention 2021 sera présentée à hauteur de 55 000 € comme les autres années.

Au vu de la situation que nous traversons, il faudra voir comment l'Amicale pourra contribuer à réinventer le monde de demain avec, par exemple, l'aide des outils numériques.

Le Président précise que l'Amicale tient grâce à l'activité des membres du Conseil d'administration et des adhérents qui œuvrent pour l'Amicale (notamment sur les sites distants de la médiathèque de Villeneuve et des CMS de Tonneins et de Nérac) et remercie ceux-ci pour leur disponibilité. Il souhaite qu'ils continuent à valoriser l'action de l'Amicale autour d'eux pour attirer de nouveaux adhérents (pour rappel : ne peuvent adhérer que les agents en activité et les retraités du Conseil départemental.) Il rappelle que les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et que suite au départ de Sylvie DUPUY, l'amicale ne dispose plus d'agent à temps partiel pour la tenue des permanences. Les volontaires qui souhaitent faire vivre l'Amicale sont ainsi les bienvenus.

Le Président informe tous les participants que l'Amicale devra se mettre en conformité au regard du RGPD (règlement général de protection des données). A cet effet, des mentions spécifiques seront ajoutées sur les bulletins d'adhésion ainsi que sur les formulaires d'inscriptions pour les prochaines activités (séjours, festivals, spectacles, abonnements, etc).

Les bulletins d'adhésion 2021 seront disponibles, dès diffusion de ce compte-rendu, sur le site Intranet du Département et sur le site internet de l'Amicale (<https://amicalecd47.fr>) ou seront envoyés sur demande des adhérents via la messagerie de l'amicale (amacd47@lotetgaronne.fr). Les adhésions seront ouvertes jusqu'au 31 mai 2021. Elles seront valables jusqu'à la prochaine assemblée générale de 2022.

3 - Vote des points de l'ordre du jour

> - Rapport d'activités 2020 présenté par le Président

Présentation synthétique : beaucoup de manifestations et de projets annulés en 2020, ce qui a entraîné des séries de remboursement (SUA, théâtres, etc) et un stock de billetterie important du fait de la fermeture des activités de loisirs ou culturelles. Les permanences de l'Amicale ont dû être suspendues à plusieurs reprises. En revanche, les réservations de séjours de vacances ont connu un niveau soutenu.

La vie statutaire de l'Amicale a cependant été maintenue avec des réunions régulières du CA et du Bureau (remerciements aux participants de ces instances).

Au chapitre des nouveautés, la création du site internet de l'Amicale : <https://amicalecd47.fr>

525 adhérents en 2020 contre 586 en 2019. Une érosion due probablement à la crise sanitaire et à l'interruption forcée des activités dès le mois de mars.

VOTÉ A L'UNANIMITE

> - Bilan financier 2020 présenté par la Trésorière

Présentation synthétique : le bilan 2020 est présenté en comptabilité de trésorerie (recettes et dépenses). Il est de 78 314,28 € en dépenses et 134 107 € en recettes et dégage ainsi un excédent de 55 792,72 € (excédent mis sur un compte d'épargne). Le stock de billetterie est important en raison des circonstances décrites ci-dessus : 10 662 €.

VOTÉ A L'UNANIMITE

> - Budget prévisionnel 2021 présenté par la Trésorière

Présentation synthétique : budget établi à 255 750 € en dépenses et en recettes. Une subvention de 55 000 € est attendue du Département. Le reste est couvert par les adhésions et les contributions des adhérents aux activités.

POUR : 64 / ABSTENTION : 1

> - Cotisation 2021

Le montant de la cotisation 2021 est maintenu à 18 €

POUR : 64 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 1

> - Renouvellement du CA

Il convient de renouveler 50 % du CA (hors Bureau). En effet, les membres du Bureau ne sont pas renouvelés cette année conformément aux statuts.

Il est précisé que Martine FIOCCO, membre du CA et du Bureau (secrétaire-adjointe) a souhaité démissionner pour des raisons personnelles de difficultés à tenir ses fonctions.

Maryse CROSETTA et Muriel SALVANT se sont portées candidates et font leur entrée au CA.

La liste des nouveaux membres du CA et la composition du nouveau conseil d'administration sont jointes en annexe.

POUR : 64 / ABSTENTION : 2

Le Président précise qu'il va réunir prochainement le CA.

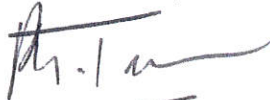
> - Les points du rapport moral et d'activités qui concernent :

la vie statutaire, les relations avec la collectivité, les projets 2020 et les projets prévus en 2021 sont approuvés.

=*-*-*=

L'ordre du jour étant épuisé et les amicalistes n'ayant pas de questions, la séance est clôturée à 19h48.

Le Président,



Philippe TRAN

La Secrétaire,



Mireille Gras